

CENTRE AFFAIRES TARIFS 2026



PRISES DE VUE PHOTOGRAPHIQUES	PÉRIODE	€HT (TVA 20%)
Prises de vues photographiques*	60 minutes	277,00 €

PRISES DE VUE CINÉMATOGRAPHIQUES	PÉRIODE	€HT (TVA 20%)
Forfait repérage*		293,00 €
Long métrage, téléfilm, film publicitaire*	1/2 journée	2 470,00 €
	Journée	4 940,00 €
	Heure sup.	607,00 €
Court métrage, film d'entreprise, TV*	1/2 journée	1 245,00 €
	Journée	2 105,00 €
	Heure sup.	243,00 €
Organisation et coordination générale		sur devis
Prestations spécifiques		sur devis
Organisation évènements	1/2 journée	986,00 €
	Journée	1 972,00 €
	Heure sup.	243,00 €

*A partir de 50 personnes +20%

A partir de 100 personnes +35%

A partir de 150 personnes +50%

Majoration 50% samedi, dimanche jours fériés et nuit (20h00 - 6h00)

Tournage en zone réservée sous réserve d'acceptation des autorités aéroportuaires

1/2 journée = 4 heures, Journée = 8 heures

Toute heure entamée est due

Société Aéroport Marseille Provence |

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 148 000 € RCS Aix-en-Provence 790 043 954 00029

Siège social : Aéroport Marseille Provence - BP 7 - 13 727 Marignane cedex - France Tél. : (+33)4 42 14 27 74 | Web : www.marseille.aeroport.fr